CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E70964 **VALABLE JUSQU'AU** 20/10/2024

ÉDITÉ LE **10/01/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/1989
Forme juridique : EI
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **350 232 195 00015**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 3007353
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 192400060
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 192400060
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Raison sociale : **VANOVERSCHELDE JEAN-CHARLES**

52 RUE ABBE COULON
59250 HALLUIN

Téléphone : 03 20 46 90 73 **Fax :**
Portable : 06 71 70 94 85

Site Internet :
E-mail : vanoverschelde.ets@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
VANOVERSCHELDE JEAN-CHARLES DIRECTEUR

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	06/10/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	09/09/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.